

Poursuite contre la Ville de Prévost: Énergir veut empêcher les municipalités de lutter contre la crise climatique

Montréal - 15 novembre 2023 - La Fondation David Suzuki, Coalition Sortons la Caisse du carbone, Greenpeace Canada, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ), Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville, l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), Imagine Lachine-Est, Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique, le Réseau Action Climat Canada, le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, Environnement Vert Plus, Fondation Coule pas chez nous, Vivre en Ville, Pour Nos Enfants - Montréal, Équiterre et Nature Québec dénoncent vigoureusement l'offensive judiciaire intentée par Énergir contre la petite municipalité de [Prévost](#). Le géant québécois du gaz tente de faire invalider le règlement visant à limiter l'utilisation d'équipements fonctionnant au gaz fossile dans les bâtiments dans le but de lutter contre la crise climatique. La poursuite est d'autant plus scandaleuse qu'Énergir se présente dans l'espace public comme un partenaire important de la transition énergétique municipale.

Le recours intenté contre Prévost prouve qu'Énergir ne veut pas vraiment que les municipalités mettent en œuvre la transition énergétique. « Est-ce que l'entreprise va poursuivre toutes les municipalités qui vont se doter de règlements pour favoriser la transition ? » s'indignent les groupes. À leur avis, en s'opposant ainsi à la transition de Prévost, « Énergir ne se comporte pas comme un acteur de changement, mais comme un simple distributeur de gaz fossile qui n'hésite pas à entraver les initiatives municipales et à nuire aux efforts collectifs de lutte contre les changements climatiques lorsque l'on se dresse sur son chemin ».

Le rôle des villes dans l'action climatique est maintenant reconnu comme incontournable par [l'Organisation des Nations Unies](#) (ONU), car 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont générées sur leur territoire. Ce sont aussi les villes qui subissent une grande partie des impacts du dérèglement du climat sur les infrastructures, la sécurité et la santé de leurs citoyens. Dans ce contexte, la population du Québec ne peut laisser Énergir attaquer frontalement une administration municipale qui ne fait qu'assumer sa responsabilité en regard de la crise climatique.

La CDPQ et le Fonds de solidarité FTQ doivent intervenir

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et le Fonds de solidarité FTQ, qui détiennent conjointement la totalité d'Énergir, déclarent être engagés vers une économie sobre en carbone. Pourtant, ils ont une responsabilité à assumer en regard de cette poursuite d'une municipalité qui choisit de se détourner des énergies fossiles au profit d'énergies plus propres.

Il est primordial que la CDPQ, tout comme le Fonds de solidarité FTQ, s'engagent dès maintenant à intervenir auprès d'Énergir pour qu'elle abandonne cette poursuite et réoriente

son modèle d'affaires vers une décarbonation profonde de l'économie, en éliminant les hydrocarbures et en investissant dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les économies d'énergies. Les groupes considèrent que la CDPQ, qui détient 50% des sièges au conseil d'administration d'Énergir et le Fonds, qui a également une influence sur le conseil, ont le devoir de demander ces changements et de désinvestir advenant un refus d'agir par la gazière. Cette démarche doit se faire selon les principes de la transition juste et impliquer les travailleurs et les travailleuses dans les différentes étapes.

Les groupes concluent en soulignant que cette poursuite survient alors même que l'ONU publie le [Rapport 2023 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de production des combustibles fossiles](#), dans lequel le gaz est présenté tel qu'il devrait l'être : une énergie fossile à éliminer au même titre que le charbon et le pétrole.

-30-

Pour information:

Stéphanie Harnois, spécialiste aux communications et affaires publiques, Fondation David Suzuki

Cell : 418 576-4854, sharnois@davidsuzuki.org

Jean-Pierre Finet, analyse et porte-parole, Regroupement des organismes environnementaux en énergie

Cell : 514-515-1957, jpierrefinet@gmail.com

Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie, Greenpeace Canada

Cell: 514-594-1221, pbonin@greenpeace.org